

L'Abelle de la Nouvelle-Orleans

NEW ORLEANS PUBLISHING CO. LIMITED.

333 rue de Chartres.

Second Class Matter.

APPEL DES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENDES ET LOCATIONS, ETC., QUI SE SOULENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR LA PAGE 2.

TEMPERATURE

On 19 octobre 1905

Table with 2 columns: Time (7h du matin, Midi, 3 P.M., 6 P.M.) and Temperature (Fahrenheit, Centigrade).

Le divorce Suédo-Norvégien.

Le divorce suédo-norvégien est consommé, l'union presque séculaire des deux peuples est rompue et chacun d'eux va désormais suivre sa propre destinée.

Par le discours qu'il a prononcé à cette occasion, discours que l'émotion du monarque a fréquemment interrompu, Oscar II a été plutôt grand.

C'est dans un moment critique, a dit le roi qui je prends la parole dans cette enceinte. L'union formée en 1814 entre les peuples de la péninsule scandinave depuis des siècles a été rompue, et le Royaume suédois, par une résolution adoptée le 16 octobre, a approuvé sa politique à l'égard de cette dissolution.

Il est vrai que ce n'est pas sans un profond regret que je vois se séparer ces peuples en relations si étroites, et ressusciter les dangers qu'une union de près d'un siècle semblait avoir écartés à jamais.

Cependant, je garde l'espoir que, quoique l'union politique n'existe plus, une paix durable pourra être maintenue dans l'avenir entre les deux peuples, pour leur sécurité et leur bonheur.

C'est indubitablement un noble langage qu'a tenu le roi de Suède, d'autant plus noble que des paroles de révolte et des menaces n'auraient surpris personne. Oscar II a donné en cette occasion une preuve d'amour profond au peuple norvégien et il s'est élevé dans l'estime de tous.

Mais si l'on peut se réjouir de voir la révolution suédo-norvégienne s'accomplir dans des conditions aussi heureuses, c'est à dire sans luttés, sans ruines, sans la sémence de ces haines qui ne s'effacent que dans le sang, n'est-il pas permis d'éprouver quelques craintes au sujet de l'avenir réservé aux deux nations désemparées, surtout au sujet de la nation norvégienne.

La séparation ne change rien en Suède, qui garde sa forme de gouvernement et son roi et qui, un

peu affaibli peut être, reste forte de son unité intérieure et en mesure de résister, pendant un certain temps tout au moins, aux attaques qui pourraient être dirigées contre elle.

Là, le gouvernement est à créer de toutes pièces, et il est certain que le choix même de la forme de ce gouvernement va donner lieu à des tiraillements et faire naître probablement des intrigues dangereuses. Certains norvégiens désirent une république, d'autres veulent s'en tenir à la forme monarchique, et c'est ainsi qu'ils sont en désaccord dès le début.

C'est de mauvais augure, et il se pourrait bien que l'indépendance des pays scandinaves ne fut que le prétexte de leur asservissement, tout au moins l'asservissement de la Norvège dans un avenir rapproché.

NOTRE BOULEVARD DES ITALIENS.

C'est ainsi qu'est nommée par bien des gens, non sans esprit, mais assurément sans malice, cette partie de la rue de Chartres qui s'étend de la rue Ste-Anne à la rue de l'Esplanade.

Et bien! le Boulevard des Italiens, disons-le, est dans un déplorable état de saleté depuis que la fièvre jaune en a disparu. Pendant trois longs mois, nos autorités sanitaires ont consacré au boulevard les plus grands soins. Tous les matins, les ordures ménagères s'étaient enlevées dès la première heure, la chaussée y était balayée et une eau propre était jetée en abondance dans ses ruisseaux; en outre, une surveillance de tous les instants y était exercée par la police pour empêcher la violation des ordonnances se rattachant à l'hygiène.

Aujourd'hui que la maladie ne sévit plus dans le quartier, nos autorités sanitaires et nos édiles paraissent n'en plus avoir cure; le manque d'entretien y est manifeste. N'est-ce pas une erreur que commet là notre conseil d'hygiène? La propreté, mère de la santé, devrait souffrir à l'oreille de nos gouvernants que nous ne sommes pas encore complètement débarrassés du fléau qui nous a causé tant de terreurs, et qu'il ne faudrait pas que leur incurie nous valut son retour.

Hier, le boulevard en question était dans un état blême et l'œil et l'odorat à l'odorat: sur la chaussée, des objets de rebut de toutes sortes gisaient épars; dans les ruisseaux était une eau stagnante en pleine corruption de laquelle émergèrent de vieilles chaussettes, de la vaisselle cassée, etc.

Allons, Messieurs de l'Hôtel de Ville, ne retirez pas définitivement vos balais et votre blanche brigade de cette rue de Chartres. Nous ne vous ferons pas un crime de ne pas l'entretenir

comme vous entretenez les rues les plus centrales de la cité; mais de grâce promenez-y quelques fois vos regards; n'y laissez pas trop accumuler la boue; et nous aurons la philosophie de Fritz de la Grande Duchesse: Quand on n'a pas ce que l'on aime... on aime ce que l'on a.

Le "Sully".

L'odyssée d'un superbe navire.—Une perte de 30 millions.

Un télégramme que l'amiral Richard, commandant en chef l'escadre française d'Extrême-Orient, adressait ces jours derniers au ministre de la marine, ne laissait aucun doute au sujet de la perte du "Sully"; ce télégramme annonçait que la fatigue du navire avait considérablement augmenté dans les derniers jours et que l'arrière s'était encore enfoncé.

Un télégramme de Saigon annonçait plus tard que le "Sully" avait coulé dans la baie d'Along. La catastrophe finale s'est produite dans les conditions suivantes: le pont du navire s'est rompu et le bâtiment a glissé au fond de la baie; il est entièrement recouvert par l'eau, la cheminée seule émergeant. Apparemment, ajoute le télégramme, le personnel a été évacué et tout le matériel démontable débarqué. Donc, pas d'accident de personnes.

Ainsi disparaît, après une agonie de huit mois, un des bâtiments les plus beaux et les plus récents de la marine française; c'est une perte sèche de 25 millions de francs, sans compter les frais énormes qu'ont coûtés, depuis l'échouage, en février dernier, les multiples tentatives de renouement qui ont été faites.

Rappelons en quelques mots la courte et triste odyssée de ce navire.

Mis en chantier à La Seyne, au mois de mai 1899, le "Sully" avait été lancé, le 4 juin 1901 et terminé en juin 1903. Il était parti le 30 janvier 1904 de Toulon pour l'Indo-Chine; c'était son premier voyage.

On n'a pas oublié les incidents qui marquèrent ce départ: les essais n'avaient pas été complètement satisfaisants et le navire n'était pas prêt; subitement il reçoit l'ordre de partir. Le commandant, capitaine de vaisseau Farret, formule quelques objections; M. Pelletan le relève brutalement de son poste et nomme à sa place le capitaine Guiberteau; celui-ci, malgré les avis de l'amiral Bienaimé, alors préfet maritime de Toulon, se décide à partir, et l'on vit alors cette chose inouïe: un grand navire de guerre forcé de se faire remorquer pour sortir de la rade de Toulon.

Un an plus tard, après une carrière déjà semée de menus accidents, le "Sully" donna, le 7 février 1905, contre un des rochers de la baie d'Along. On sait la suite: les marchés ont été passés avec diverses Compagnies anglaises de Hong-Kong pour renflouer le bâtiment, les

insuccès successifs des opérations de sauvetage, la construction d'un dock spécial qui fut amené à grands frais dans la baie d'Along et qui finit par s'échouer tout comme le bâtiment qu'il devait tirer de son mauvais pas; enfin, l'abandon de tout espoir de jamais sauver le navire échoué.

Le "Sully", nous l'avons dit, était assurément le plus complet des navires du type, non seulement en France, mais encore à l'étranger. C'était un bâtiment d'un déplacement de 10,000 tonnes, long de 138 mètres et large de 20 m. 20, avec un tirant d'eau de 7 m. 55; la force de ses machines était de 20,000 chevaux, correspondant à une vitesse de 21 nœuds.

La protection du navire était constituée par une ceinture cuirassée de 18 centimètres d'épaisseur; les positions de l'artillerie étaient cuirassées à 23 centimètres d'épaisseur, et le pont avait une cuirassée de 5 centimètres. Enfin son artillerie comprenait 2 canons de 194 mm. en deux tourelles axiales avant et arrière, 8 canons de 164 dont 4 en tourelles et 4 en casemates, 6 canons de 108, 18 canons de 47 et 4 canons de 37, tous à tir rapide, sauf les canons de 194; enfin 5 tubes lance-torpilles, deux sous-marins, deux aéroplanes sous cuirasse et un à l'arrière, dans le carré des officiers.

Toute cette artillerie, fort honnêtement, a été sauvée.

Telle est l'histoire lamentable de ce superbe bâtiment, qui était une des gloires, une des espérances de la marine française. On peut évaluer la perte pécuniaire à une trentaine de millions qui disparaissent sans espoir de retour, et la perte ne se limite pas à ces trente millions, car une somme égale ne saurait donner sur-le-champ un autre "Sully".

Le dommage pécuniaire est grave, mais combien plus grave le vide fait dans la flotte française par la disparition de ce navire!

Les mystères d'un château historique.

Au château de Durham, qui date de l'époque de Guillaume le Conquérant, des ouvriers occupés à la restauration de la galerie dite Normande ont découvert un compartiment secret où il y avait des balles de fusil entassées et une certaine quantité de poudre de guerre, qui s'est transformée en pâte par suite du temps.

Ces munitions ont été probablement cachées au château par les troupes stuartiennes avant leur retraite précipitée, à laquelle les forçait l'armée de Cromwell.

D'après une autre version, les royalistes faits prisonniers par Cromwell avaient caché la poudre dans le compartiment, dans l'intention de faire sauter le château avec toute la garnison.

Divorce de Gabriele d'Annunzio

Le célèbre auteur dramatique et romancier italien voudrait bien divorcer. C'est de notoriété publique. Mais, comme le divorce n'existe pas en Italie, M. Gabriele d'Annunzio a trouvé un bon moyen d'arriver à ses fins; il songe à se faire naturaliser Suisse.

Ce procédé serait des plus simples, paraît-il. Il est tellement simple, qu'on en a usé et

même abusé, au point que le gouvernement suisse est décidé, dit-on, à ne plus délivrer aussi facilement, dans l'avenir, des lettres de naturalisation. M. d'Annunzio va donc se voir obligé de s'adresser ailleurs.

Les privilèges d'Edouard VII.

Le roi Edouard possède quelques privilèges extraordinaires. Il est propriétaire de tous les lits de rivière où remonte la marée telle que la Tamise, la Medway, la Mersey, la Dure, la Tyne et bien d'autres. Tous les vagabonds sont la propriété du Roi, qui peut les forcer à travailler sans rétributions dans ses domaines. Les cordes de pendu n'appartiennent qu'à lui. Tous les animaux errants lui appartiennent, et la peau et les fourrures de toutes les bêtes de son royaume n'ont pas d'autres possesseurs que Sa Majesté.

S'il vous arrive, en pêchant sur la côte, d'attraper une baleine, n'oubliez pas que le Roi seul en est maître. En théorie, le Roi n'est responsable d'aucun crime, ne peut faire aucun tort, causer aucun préjudice; si vous avez à vous plaindre du Roi, ne vous en prenez qu'à ses conseillers qui sont responsables.

ST-CHARLES ORPHEUM.

Les nouveautés que renferme le programme de cette semaine à l'Orpheum sont intéressantes au possible, et elles plaisent indubitablement au public qui remplit la salle à chaque représentation. Le programme de la semaine prochaine promet d'éclipser tous les précédents.

Devant un conseil de guerre.

Washington, 19 octobre — Le rapport annuel du général George B. Davis, juge-avocat général de l'armée, établit que trente-cinq des sous-officiers jugés pendant l'année par le cour martial générale ont été condamnés, et trois cent cinquante six ont été acquittés.

Le nombre total de cas portés devant le conseil de guerre s'élève à 4500, une augmentation de 551 sur la totalité de l'année dernière. Cet accroissement est dû au fait qu'un grand nombre de déserteurs ont été appréhendés et mis en jugement.

Par suite de la récompense plus considérable offerte aux officiers civils pour l'arrestation de déserteurs on en a jugé 440 de plus que l'année dernière. 2529 soldats ont été honorablement acquittés.

La fièvre à Pensacole.

Pensacole, 19 octobre.—Deux nouveaux cas de fièvre et un décès ont été rapportés aujourd'hui au Bureau de Santé de Pensacole, ce qui porte le total des cas à 440 et celui des décès à 63.

Il n'y a pas de changement dans la situation, mais les autorités sanitaires espèrent contrôler la maladie dans les premiers jours de novembre.

La fièvre jaune à Natchez.

Natchez, Miss., 19 octobre.—Trois nouveaux cas de fièvre jaune ont été rapportés aujourd'hui à Natchez. Il n'y a pas de décès.

La totalité des cas jusqu'à date est de 155, celui des décès de 5.

L'Empereur se rend au Temple de Ise.

Tokio, 19 octobre, 4 p. m.—La Gazette Officielle annonce dans une édition supplémentaire aujourd'hui, que l'empereur va se rendre au Temple Ise pour y annoncer la conclusion de la paix avec la Russie. La date de son voyage n'a pas encore été fixée.

Une visite personnelle de l'empereur au temple est un événement qui se produit rarement.

L'armée réorganisée.

Tokio, 19 octobre, 1 p. m.—De quatorze à seize divisions de gardes seront envoyées, croit-on, à la péninsule de Liao Tung et les treizième et quatorzième divisions en Corée. Une réorganisation de l'armée en vue de la division est chaudement recommandée.

La fièvre à Viokaburg.

Viokaburg, Miss., 19 octobre.—Quatre nouveaux cas de fièvre jaune ont été rapportés aujourd'hui au Bureau de Santé de Viokaburg.

La santé de l'ex-gouverneur Hogg.

Fort Worth, Texas, 19 octobre.—L'état de santé de l'ex-gouverneur James S. Hogg, s'est grandement amélioré aujourd'hui.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

MARIAGES.—Thomas Brice à Alice Wyatt, Joseph Weber à Eva Bachr, Frank Estan Jr à Mary Eschmann, Frank Brown à Letitia Hughes, Andrew Duris à Veronica Nosacka, Geo. Danner Jr à Vve James Fianagan, Alexander Hummel à Alice Viola Price, Thomas Porter à Florida Bird, John Wilson à Odella Phillips, Henry Crump à Louisa Wilson.

NAISSANCES.—Mmes W. F. Ernst, une fille; C. Jones, une fille; M. Carruso, une fille; J. Kuntz, une fille; E. D. Hart, une fille; C. Pissone, une fille; S. Maggio, une fille; J. T. A. Williams, un garçon; G. Daura, un garçon; P. Tarride, un garçon; G. Fowler, un garçon; W. Huxen, un garçon; W. H. Abel, un garçon.

DECES.—I. Mohr, 7 ans, 2751 Bank; N. J. Hoay Jr, 19 mois, 3421 Baronne; Mme Jeanne Braun, 28 ans, Paroisse St-Bernard; Lne: A. Brown, 36 ans, 852 Spruce; Lee Hong, 42 ans, 508 Chartres; Mary Adams, 60 ans, Hospital de Charity; H. Camors, 50 ans, 1233 Mandeville; Eugénie Lacave, 53 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres; P. Battie, 68 ans, Milneburg; W. Retif, 46 ans, Lamanché et N. Peters; Mme J. F. Williamson, 56 ans, Lutcher; F. G. Quattre, Emma Calhoun, 54 ans, 3008 Dryades; E. beneditta Jente, 4 mois, Léonidas et Calipasa; W. C. Scott, 80 ans, Hospital de Charity; Léola Dugas, 25 ans, Général Ogden près Poplar; Elmira Salzer, 33 ans, Avenue Franklin et Miro.

TRIBUNAUX.

Successions ouvertes: Margaret Wermeren Fairchild, Mme Christina Eahmuller. Demandes d'émancipation: Amélie Goldenberg, Charles Levy, Frances et Elizabeth Conrad.

The Mercantile Fire & Marine Ins. Co. vs The Cumberland Telephone & Telegraph Co., action en dommages de \$2,249.50. Mme Florence C. Hall vs Illinois Central R. R. Co., action en dommages de \$15,000.

Francis J. Gasquet vs Edgar J. Andry, réclamation de \$120 sur un billet.

P. A. Bacas vs Vve J. Mandot, possession d'un local.

Deuxième Cour Intérieure. Juge A. M. Aucoin. Comparutions: Mabel Robbins, Iarlin; Jos. O'Heenan, Wm Goetz, Alex Harris, actes de violence; Mandy Jones, attaque et blessure.

Acquittés: Evelina Turner, actes de violence; Caroline Harris, Lizzie Williams, actes de violence. Trouvés coupables: Ed. Zela, Douglas Davis, actes de violence.

Condamnations: John Farrell, Iarlin, Rose Morris, Iarlin, 3 mois de prison.

FAITS DIVERS.

Imposition réduite.

Le juge St Paul, de la cour civile du district, a rendu hier un décret sur l'affaire d'Alphonse Marx contre le Bureau des Réparateurs. M. Marx demandait une réduction de l'estimation d'une propriété située à l'angle de l'avenue St Charles et de la rue Troisbiens, de \$20,000 à \$15,000.

Le tribunal a fait droit à sa requête.

Incendie.

A trois heures et demie hier après midi une alarme a été donnée pour un feu découvert dans une bâtisse rue Meipomine, 1838, occupée par Ges. Leidenheimer. Un hangar dans lequel se trouvait un buggy a été entièrement détruit. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Arrestation.

Un individu du nom de Frank Neil a été arrêté à l'angle des rues Broad et St Pierre hier après-midi par les détectives Woodworth et Excitious. Il est accusé d'avoir volé un bicyclette appartenant à Lucien Mariano.

FRACTURE.

Edward Bosted, un gamin de 6 ans, en jouant en la demeure de ses parents, rue Tchoupitoulas 3947, hier matin est accidentellement tombé d'une hauteur de 6 pieds se fracturant le bras gauche. Il a été transporté à l'hôpital.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Theo. Claccio à Wm L. Poir, un terrain, Champs Elysées, Français, Bourgeois et Remparts, \$2500.

Eureka Homestead Society à R. Wetmore, deux terrains, Peters, Howard, Octavia et Freret, \$1500.

S. R. Reddon à Mme C. Roach, deux terrains, Bellecastle, Dufosse, Jersey et Tchoupitoulas, \$750.

G. A. Leray à Genevieve C. Liaud, un terrain, Orleans, White, Ste-Anne et Dupré, \$1375.

W. N. Grunewald à Mue Célestine Luckett, trois terrains, Alexandre, Baudin, Murat et Banks, \$225.

J. S. Kaiser à Wm. E. Lythe, six terrains, Valence, Clara, Cadix et Magnolia, \$2400.

Joseph Verburg à Barbara P. Reff, deux terrains, Clara, Berlin, Wilcox et Napoleon, \$1500.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, \$1750.

Vve Mary A. Cooper à John H. Meyers, un terrain, Hampson, Maple, Hillary et Adams, \$300.

Quaker Realty Co. à Mue Louise L. Beatty, trois terrains, Bugdette, Washington, Cohn et Huitième, \$600.

CONSULAT DE FRANCE

Codehaus Building, 306 7. Le Consulat de France est ouvert de 10 h. a. m. à 3 p. m. le samedi, de 10 h. a. m. à 1 p. m.

Le Consul, M. V. Dejour, reçoit TOUS LES JOURS de 10 h à midi, TOUTES les personnes qui désirent s'entretenir avec lui.

6 Oct-20 1905

Feuilleton

—DE—

L'Abelle de la N. O.

No 107—Commencé le 17 Juin 1905

LE VIOLONEUX

GRAND ROMAN INEDIT

PAR CHARLES MEROUVEL

DEUXIEME PARTIE

ROSE ESTEREL

XV

DANS LA FOULE.

Buis.

J'allais clore cette lettre, car je ne voulais pas vous raconter

un incident survenu au moment où, à mon retour, j'allais entrer à Grasse, mais vous avez trop de raison pour que je ne puisse pas tout vous dire.

"J'arrivais à la route de Briognes, lorsque j'entendis sortir d'un fossé une voix avinée qui chantait un bout de chanson que j'ai composée à l'intention de Nanard afin de l'amener à réfléchir.

"Hélas! je n'ai pas réussi. — Je lui ai dit un jour en la lui récitant:

"— Mon pauvre vieux, voilà ce qui vous attend, si vous ne vous corrigez pas.

"La chanson se termine ainsi: "Et, dégoûté de mon destin, J'prends mon billet pour l'autre (moude):

"Ce pauvre Nanard répétait avec l'obstination des pochards ces deux vers sans prétention à l'élégance.

"Il les rabâchait avec des variantes sur un ton lamentable.

"Et de temps en temps il se sermonnait à lui-même en s'auto-pitoyant:

"— Tu es pauvre, mon ami... Tu es trop pauvre... C'est pourtant vrai que t'as dit ce brave Fauconas... Tu deviens dégoûtant... On te trouvera quelque matin ivre-mort dans un trou où tu te seras cassé la tête... C'est ce qui t'attend!

"Il se prodiguait les injures et croyez à l'effluence sympa-

les plus variées que je ne vous révélerai pas.

"J'ai essayé de le relever. "Il ne m'a pas reconnu. "L'endroit était désert. "Après de longs efforts restés sans résultat, j'ai été obligé de l'abandonner à son sort.

"Le temps, du reste, était très doux et une nuit passée à la belle étoile ne pouvait que lui être salutaire.

"Ma pauvre enfant, il faut vous habituer à cette idée qu'à moins d'un miracle, il n'y a plus de remède pour cet être incorrigible.

"Il est perdu. "Obsédé d'idées que je ne veux pas apprécier, il s'est livré tout entier à sa faneate passion.

"Elle le tuera. "Et voulez-vous mon opinion? "Plus tôt elle accomplira son œuvre, mieux cela vaudra.

"Ce sera le salut pour votre nourrice qui, j'en ai peur, est à bout de patience et de courage.

"Tranquillisez-vous toutefois. "Je vous promets de vous tenir un contrat de ce qui pourrait se passer.

"Par cette belle saison, une course à la Peyrade n'est qu'un plaisir pour moi, et je rends grâce à l'inventeur de la modeste bicyclette qui a permis à un pauvre professeur comme moi de passer de carrosses qu'il ne pourrait pas se payer.

"Du courage, ma chère Rose, et croyez à l'affectueuse sympa-

thie de votre tout dévoué, "FAUCONAS."

Elle replia la lettre et éteignit sa lumière, mais ce fut pour réfléchir et non pour dormir.

Le sommeil la fuyait. Ainsi le peu d'espoir qu'elle avait pu conserver était déçu.

Lorsqu'un moment de son départ de la Peyrade elle s'efforçait de croire à la conversion de Léonard Anbin, elle était le jonet d'une illusion.

Elle aurait voulu pouvoir écrire à sa nourrice, la consoler, et elle hésitait, car ses lettres auraient pu tomber entre les mains du mari et provoquer de nouvelles explosions de colère.

Ainsi, de tous côtés, elle avait des sujets de chagrin.

A la fin, vaincue par la fatigue, elle ferma les yeux et pendant un instant elle songea à cette villa des jasmins où la tristesse devait accabler cette malheureuse Victoire qui, pourtant, avait été si bonne pour elle et qu'elle aurait voulu défendre à son tour.

Puis, elle se reporta à Belfonds.

Elle se demanda ce qu'on y pensait d'elle; elle se dit qu'on devait l'y maudire sans doute et l'accuser d'ingratitude.

Elle revit le sourire caressant de Marguerite Beaulieu; elle entendit ses paroles tendres, ses promesses.

Elle se rappela sa rencontre

avec M. de Rohaire et son compagnon devant la chaminée du Val-aux-biches, et au moment où elle tomba dans un profond sommeil, elle l'entrevoyait plus, mais comme dans un rêve, que l'image de l'autre cavalier, le jeune, son voisin de table du château, et il lui sembla qu'elle l'entendait lui dire:

"— Nous sommes deux abandonnés, pourquoi ne pas nous réunir?... Voulez-vous?"

XVI ERIC-A-BRAC

Jacques André était revenu de son excursion à Chambly dans un état d'esprit qui contrastait avec son calme ordinaire.

Jacques-là sans doute la rancœur de sa condition d'enfant né de père et de mère inconnus, pire que le stigmate des bâtards d'autrefois qui consistait en une barre d'infamie dont leur blason héréditaire était rayé, cette barre dont il souffrait en silence, avaient pesé sur lui et imprimé à son visage une expression de timidité farouche parfois, mais jamais il n'avait éprouvé un tel ennui de sa solitude.

Que lui manquait-il pourtant? Il était entouré d'estime et d'amitiés.

La générale Deville lui assurait un avenir d'aisance et de prospérité de M. de Rohaire, il n'avait pas osé prononcer son nom, parce

avec plus de tendresse et de chaleur, le rôle dont la vicomtesse de Lançay s'était chargée vis-à-vis de Rose Esterel.

Elle lui tenait lieu de famille. A quelque moment qu'il se présentât chez elle il était accueilli avec des soins, des prévenances et une bonté que peu de mères et des meilleures témoignent à leurs propres enfants.

Ses premiers succès au barreau lui en présageaient d'autres. Bien n'y faisait.

Son voyage aux limites de la Normandie et du Perche l'avait transformé.

Il semblait inquiet, ombrageux, troublé par une attente mystérieuse ou une ambition impossible à satisfaire.

On arrivait un milieu de juin. La générale Deville revenue la veille de Chambly, après avoir eu à diner son cher André, avait dû repartir le matin même pour la Bourgogne, en se plaignant amèrement de l'excès de fortune qui la surmenait et l'obligeait à tant de tracass, de voyages et d'absences.